



Latresne. mon mag

Edito & Etat civil p. 2/4

Brèves tresnaises p. 2/4

Retour en images p. 5/6

Budget communal p. 7/11

Carte des travaux p. 12/13

Rendez-vous Tresnais p. 14/15

Tribune p. 15

Bulletin d'informations
de la ville de Latresne

Printemps 2024

www.mairie-latresne.fr

Édito



Et si nous parlions de nos incivilités ?

Vous êtes nombreux à nous interpeller sur ce sujet de la 'dégradation' des comportements de nos concitoyens.

Ils « roulent trop vite dans ma rue ». « Mon voisin n'entretient pas son terrain ». « Il y a encore des déchets jetés au bord du chemin ». Les griefs sont légion. Et les faits en témoignent.

Est-ce une recrudescence réelle ou ressentie des actes d'incivilité ?

Peu importe. Le sujet est bel et bien sur la table et réclame des mesures. Dans notre Etat de droit, chaque citoyen veut être protégé. Surtout des autres...

Comme dans tous ces événements qui émaillent l'actualité de notre quotidien. S'il se passe quelque chose, les pouvoirs publics doivent réagir !

Mais qu'en est-il de nos devoirs individuels ? Du sens de nos rapports sociaux en collectivité et de notre comportement dans l'espace public ?

A Latresne, si le phénomène des incivilités prend de l'ampleur, les réponses ne sont pas exclusivement du ressort de la Commune. Elles sont aussi d'ordre individuel.

D'un point de vue philosophique, la question de la responsabilité individuelle peut-être débattue. Certes, je peux accepter d'avoir des devoirs vis-à-vis des autres, mais « comment puis-je connaître mes devoirs » ? Est-ce que mon acceptation inconditionnelle des règles ne remet pas en cause ma liberté individuelle ? Ma

transgression des règles, est-elle la preuve de mon égoïsme ?

Excellent sujet de discussion, entre la poire et le fromage, que celui de « repenser la relation de l'individu à la collectivité ».

Nous invoquons souvent l'essentielle notion du « bien vivre ensemble » à Latresne. Celui qui nous permet encore de bénéficier d'un village convivial, propre et sûr.

Mais nous savons tous que cette équation devient malheureusement complexe et se fragilise. Alors, retrouvons collectivement le chemin du civisme et de l'altérité.

Je souhaite, avec toutes celles et ceux qui le veulent, déclarer la lutte contre les incivilités comme une « grande cause communale ».

Nous lancerons, dans les prochains mois, des espaces d'échanges et de discussion ouverts, à tous pour prendre la mesure du sujet et définir un certain nombre d'actions afin de nous remobiliser sur la question.

Je vous souhaite une belle fin de printemps et un bel été.

Bien cordialement.

Ronan FLÉHO,
Votre Maire

ETAT CIVIL - Janvier à Mars 2024

BIENVENUE A

Blue JULLIEN
Inès MOREAU FONTANA
Joseph LE DRIAN
Nora SAGI
Basile SAGORIN-QUEROL
Suzanne QUERIAUD
Adèle FOUNAS
Baptiste BELEMRABET GANNE
Raphaël DUBUC
Phillip MARAIS
Evy LEFEBVRE
Adèle PRIOU-MÉLY

SE SONT UNIS

Jean BERSIHAND et Marielle BORDES
Jérémy ACCARD et Pauline BOËT

NOUS ONT QUITTÉS

Jeannine SOUBERCAZE veuve LE ROY de BONNEVILLE
Geneviève FIZAINÉ veuve MORESMAU
Gérald MAGER
Geneviève Jeanne Marie ROUSSEAU
Jean Claude LACOUMETTE

Info

Parking rue du bourg (La Poste)

La durée du stationnement autorisé est limitée à 15 minutes et l'utilisation d'un disque de contrôle est obligatoire. Ce disque devra être placé, de manière lisible, sur le tableau de bord.

Sans respect de cette disposition : risque d'amende de 35€ (pouvant être cumulable)

Brèves Tresnaises & communiqués

Un champion tresnais

Patxi Villenave 24 heures Trail, course organisée par le Club Athétique Villenavais (Villenave d'Ornon) a vu pour sa deuxième édition, un médaillait tresnais !

Cette course de 4 épreuves de durée (3h, 6h, 12h et 24h), ouvertes aux Traileurs et marcheurs / marcheuses nordique, en individuel ou en relais, avec une boucle de 7 400 mètres 100 % nature se déroulait sur le site boisé de l'espace d'Ornon et du château Olivier.

Après 142,4 km et 24h de course, Mathieu DURAY est arrivé 4^{ème} sur 22 concourants et 3^{ème} au classement masculin. Bravo à Mathieu DURAY pour sa performance !



Départ humanitaire vers l'Ukraine

La mairie de Kharkiv a réceptionné un convoi stocké puis chargé à Latresne. Le matériel pour les hôpitaux et écoles de la ville comprend notamment des équipements de bloc opératoire, lits médicalisés, des bureaux et chaises de classes ainsi que des produits de santé.

Bravo à tous les bénévoles qui ont participé au chargement !



L'Opération Tranquillité Vacances toute l'année !

Lorsque vous quittez votre domicile pour partir en vacances, vous avez la possibilité de signaler votre absence auprès de la Police Municipale.

La Police Municipale effectuera des rondes tous les jours devant votre domicile. Ce service est gratuit et il est proposé toute l'année, quelle que soit la période à laquelle vous décidez de partir et quelle que soit la durée de votre séjour.

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES - Adoptez les bons réflexes !

Quelques bons réflexes à adopter toute l'année pour éviter les cambriolages :

- Renforcer la protection de votre domicile. Faites-vous installer un système de fermeture fiable.
- Fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée.
- N'inscrire ni nom, ni adresse sur un trousseau de clés.
- Changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs. Confiez-les à une personne de confiance.
- Photographiez vos objets de grandes valeurs. Notez ou conservez les numéros de série et la référence des matériels.
- Conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, etc.
- Avant de partir en vacances, informez votre entourage de votre départ.



SEMIOCTOM : information sur la collecte des biodéchets

Pour répondre aux enjeux nationaux de réduction des déchets et faire évoluer nos comportements, le SEMIOCTOM a lancé le programme « **En100ble, visons 100kg de moins en 2030** ». Ce programme va modifier notre système de gestion des déchets. Il est le fruit d'une large concertation du territoire et du travail d'un panel de citoyennes et des citoyens. Il a permis de définir collectivement des solutions acceptables de réduction des déchets.

C'est maintenant l'heure du déploiement et nous sommes très concernés par les déchets du quotidien, notamment la collecte de ceux-ci : 1/3 de nos poubelles noires sont composées de déchets alimentaires ; c'est dommage, triés compostés, ils deviennent utiles pour nos sols.

C'est pourquoi SEMIOCTOM, avec le soutien de la municipalité, va venir à votre rencontre pour vous expliquer les évolutions de la collecte et vous proposer les solutions qui vous conviennent le mieux. Ses représentants seront à Latresne en juin. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Ils seront munis d'une accréditation. Nous vous remercions pour votre participation et restons à votre écoute.



COMMUNIQUÉ

Lutter contre les moustiques

Les moustiques sont bien présents et de plus en plus tôt en saison !

En 2021, la municipalité a confié un diagnostic à la société Altopictus qui a remis une liste de préconisations que nous appliquons et pourtant, les résultats sont décevants, comme partout en Gironde, département particulièrement infesté.

Plusieurs méthodes de lutte cohabitent, et la stratégie la plus satisfaisante reste bien de les mettre toutes en œuvre simultanément :

- **La chasse à l'eau stagnante.** Lieux de ponte par excellence appelés 'gîtes larvaires' les espace d'eaux stagnantes (pots, coupelles, décors de jardins ...) permettent aux œufs de se transformer en larve. En moyenne, le développement d'un œuf immergé en adulte est de 5 à 8 jours selon les températures extérieures. **Faire le tour du jardin une fois par semaine et vider l'eau est, ainsi, le premier geste à adopter.**
- **L'utilisation de larvicides.** Il s'agit de bactéries spécifiques aux moustiques à répandre dans l'eau, les larves les ingèrent et meurent. Vous en trouverez des 'Bt Bacillus Thuringiensis' en vente libre pour les particuliers en jardinerie, sur internet, notamment.
- **Répondre un produit comme l'huile à la surface de l'eau,** peut être également aider. Celle-ci empêche les larves de respirer et meurent. A mener dans les plus gros récipients, difficiles à vider, type récupérateur d'eau.
- **Les pièges.** Il en existe du plus simple au plus complexe avec des résultats disparates. Pour des moments en extérieur, porter des vêtements longs certes vous protégera, mais l'utilisation de ventilateurs peut éloigner les moustiques, plus efficacement.

L'ARS rappelle que les opérations de démoustification ne sont pas adaptées dans les communes. En effet, celles-ci n'agiront que sur les moustiques qui volent à un instant T, mais le répit ne sera que de quelques jours : de nouveaux moustiques naîtront des larves, à l'abri dans leurs réserves d'eaux stagnantes.

Les opérations de démoustification, déclenchées uniquement par l'Agence Régionale de Santé, ne sont engagées que lorsqu'il existe un risque sanitaire de contamination (Dengue, Chikungunia, ou Zika), sa zone d'habitation sera alors traitée pour éviter que le virus soit transmis. Elles visent à supprimer les moustiques adultes (les œufs et les stades immatures de l'insecte ne peuvent pas devenir contaminants).

Ces traitements ne sont pas une solution durable pour réduire la nuisance, car ils n'ont aucun effet sur les œufs ni les larves de moustiques. Une nouvelle population de moustiques tigre (sains) apparaît donc dans les jours qui suivent l'opération.

Par ailleurs, traiter régulièrement présenterait deux inconvénients importants :

- 1- Création de résistance aux traitements : les molécules risqueraient alors de ne plus être actives en cas d'épidémies.
- 2 - Risque d'exposer la population riveraine à ces insecticides par des traitements répétés.

COMMUNIQUÉ

Mise en place de Geoportail



geoportail-urbanisme

Le Géoportail de l'urbanisme (GPU) donne accès aux réglementations d'urbanisme des territoires. Il permet de :

- localiser son terrain ;
- faire apparaître et interroger le zonage avec les prescriptions urbanismes qui s'y appliquent ;
- consultation en ligne (données géographiques et règlements de la commune) ;
- télécharger les données géographiques, zonages et règlement PLU
- connaître les servitudes affectant son terrain.

Pour consulter le site GÉOPORTAIL URBANISME :
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Pour évoquer votre projet d'urbanisme, vous pouvez prendre rendez-vous les mardis avec Virginie Arnaud. Elle vous accompagnera sur le projet au regard des obligations légales et de la constitution des dossiers. Rencontre possible uniquement sur rendez-vous.

Pour convenir d'un temps :
service.urbanisme@mairie-latresne.fr

05 Bienvenue !

Bienvenue à Virginie Arnaud qui succède à Catherine Bertin au service urbanisme.

Après un parcours d'assistante juridique dans le notariat de plus de 7 ans, et de nature curieuse, Virginie a fait le choix de faire évoluer sa carrière. Son intérêt s'est alors porté sur la fonction publique, et plus particulièrement sur l'urbanisme. Secteur enrichissant, en raison sa diversité, Virginie y retrouve la mise en œuvre de ses compétences juridiques. Alors, souhaitons la bienvenue à Virginie à Latresne !

C'est aussi par ces quelques lignes que l'ensemble des majorités souhaitent adresser leurs remerciements à Catherine Bertin pour son parcours au sein de la mairie. Après plusieurs métiers, Catherine œuvrait depuis quelques années à l'urbanisme. Un beau parcours, dans la durée, qui marque sa carrière mais, aussi les équipes d'agents qu'elle a côtoyées. Merci pour ce temps et l'investissement donné.

Nouveaux commerces et services



Un nouveau service de taxi

Louisa devient le nouveau taxi de notre jolie commune de Latresne ! Après 16 ans dans une entreprise spécialisée dans le commerce de gros et l'arrivée de ses deux enfants, Louisa a décidé de modifier sa trajectoire professionnelle. Après une reconversion, elle se rend désormais à l'écoute de sa clientèle. Fiabilité, disponibilité et sens du service sont ses qualités.

Que ce soit pour vos déplacements professionnels ou privés, en journée, nuit ou soirée, jouez la carte « locale », contactez Louisa au 06 13 81 33 53 appel, SMS, ou whatsapp)

Artisanat

La Collective, futur fournil en lancement à Latresne

La Collective, futur fournil dédié au levain et à l'agriculture durable, mène une campagne de financement participatif !

Le projet s'appuie sur plusieurs principes forts :

- Soutien à une agriculture durable et paysanne : toutes leurs matières premières sont biologiques et locales, provenant de paysans-meuniers. Les paysans-meuniers transforment leur blé en farine et gardent ainsi la main sur la valeur ajoutée de leur culture. Cela préserve un maillage local de petits moulins.
- Des pains et des brioches 100% levain : le levain est au cœur de leur démarche, offrant non seulement des pains plus digestes, mais également une richesse en minéraux et en arômes. Ils n'utilisent aucun produit chimique, aucun renfort de gluten, aucun additif, ni levure.
- Collectif et modèle coopératif : convaincus que le collectif est un atout pour la réussite et à la pérennité de leur projet, Anne, Mathilde et Brice aspirent à créer une boulangerie coopérative sous forme de SCOP. Ce modèle garantit une gouvernance collective, égalitaire et transparente, ainsi qu'une propriété partagée de l'outil de travail.

Leur projet se déploie en deux temps : d'abord à Latresne à partir de cet été, puis dans le sud de Bordeaux (secteur Bègles), où La Collective deviendra un lieu de production, de vente, de lien social et d'échange de savoirs.



Agence

Architecture IMMOBILIER

Première agence immobilière exclusivement dédiée à la vente et à la location de lieux singuliers, ARCHITECTURES IMMOBILIER offre depuis 25 ans une expertise unique. L'agence sélectionne des architectures qui fascinent : contemporaine, régionaliste, brutaliste, urbaine, industrielle, transformée...

Passionnée d'architecture, de design et d'aménagement d'intérieur, l'équipe s'attache à promouvoir un art de vivre contemporain. Les 8 agences ARCHITECTURES IMMOBILIER en France bénéficient d'une large couverture médiatique sur les supports presse et digitaux.

Après 18 ans à Bordeaux, ARCHITECTURES IMMOBILIER rejoint ses clients de la Rive Droite et y renforce sa présence.

Depuis le 2 janvier dernier, vous pouvez les retrouver au 52 Avenue de la Libération à Latresne dans leurs nouveaux locaux, fidèles à leurs valeurs et à leur ADN.

L'architecture contemporaine reste source d'inspiration et l'équipe sera ravie de continuer à donner « une adresse à vos rêves ».

Architectures

L'IMMOBILIER CONTEMPORAIN, DEPUIS 1998

Retour en images



Repas des aînés



Grand chapitre de la confrérie des goûteurs de tricandilles



Grand chapitre de la confrérie des goûteurs de tricandilles



Soirée lecture à voix haute Médiathèque



Voeux aux habitants



Soirée des voeux aux habitants



Week-end égalité femmes / hommes Dégustation de vin de vigneronnes



Point info mairie - spécial infos m



Temps de travail marais - CD33, Fédération pêche, SIETRA et mairie



Week-end égalité femmes / hommes Dégustation de vin de vigneronnes



Marais en fleurs



Intempéries d'automne



Week-end égalité femmes / hommes Sketch sur les stéréotypes



Anniversaire du marché et grand chapitre de la confrérie



Journée country



Relai des acco commu



Relai de la flamme Olympique
des accueils de loisirs de la
communauté de communes



Carnaval à Latresne



Projet intergénérationnel



Journée country



Infos moustiques



Point info mairie - spécial frelons
asiatiques



Week-end égalité femmes / hommes : marche
solidaire



Intempéries d'hiver



Entre-deux-rêves : spectacle à
Latresne



Intronisations de la Confrérie des goûteurs de
tricandilles



Intempéries d'hivers



Voies de la Communauté de
communes



Point info mairie

01 Budget 2023

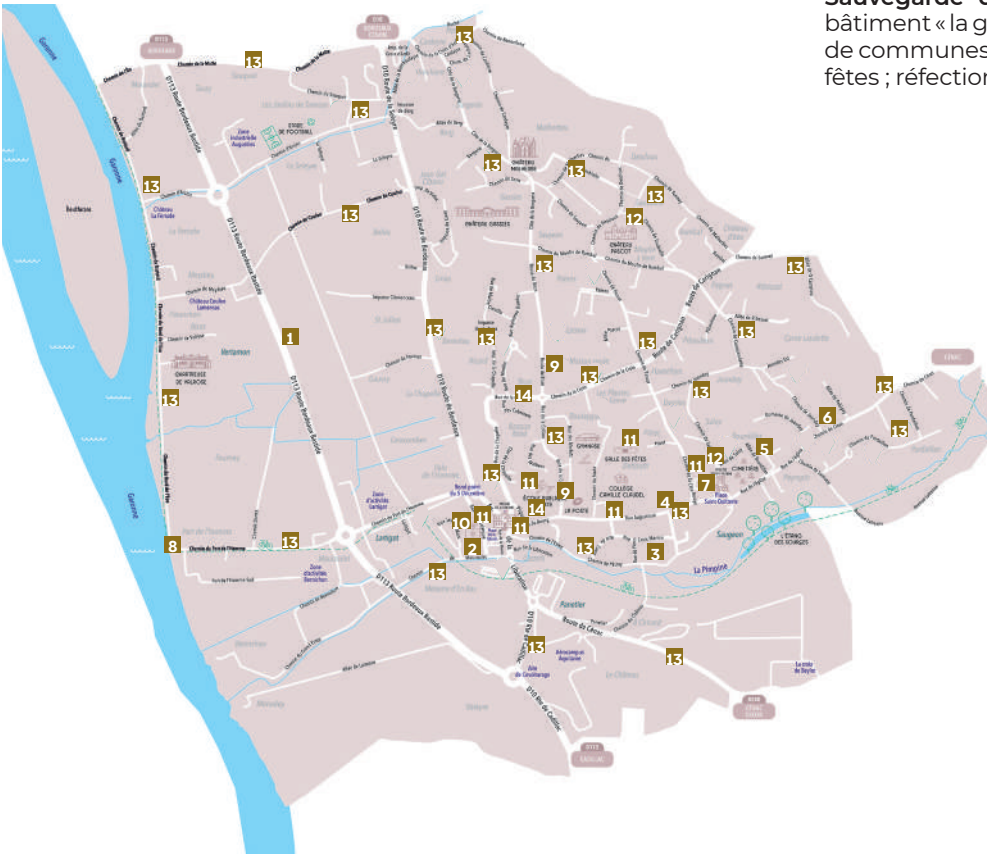
Budget communal

Réuni en séance plénière le 04 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le budget communal (compte de gestion et administratif 2023 ainsi que le budget primitif 2024). Ce dossier permet de présenter les principales répartitions en recettes et dépenses et faire le point sur les exercices financiers tressnais.

L'année 2023 révélait des risques de dépenses de fonctionnement exponentielles, notamment sur des postes particuliers, tels que l'énergie, les fluides, l'alimentation. Ces budgets, qui ont subi de fortes inflations, ont été contenus grâce à une gestion plus rigoureuse. Le comportement des usagers, notamment dans les salles publiques, a aussi favorisé le maintien des coûts.

En 2024, l'inflation court toujours pour les collectivités, obligeant à la prudence dans la gestion quotidienne. A titre d'illustration, la Résidence Autonomie cumule des factures dépassant les 30 000 € de fluides par mois. La gestion des dépenses de personnel, mais aussi la vigilance sur nos usages ont permis de contenir les conséquences de l'inflation en 2023, une dynamique qui sera maintenue pour l'année en cours.

2023 : retour sur les investissements et travaux



Zoom 2023

En 2023, les **dépenses de fonctionnement ont atteint 2 940 000 €** pour des **recettes totales de 3 649 100 €** réparties selon plusieurs postes clé :

DÉPENSES

PERSONNEL soit 1,5 millions €	51 %
CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL soit 971 500 €	33 %
AUTRES CHARGES soit 460 000 €	16 %

RECETTES

IMPOTS & TAXES soit 2,77 millions €	88 %
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE soit 424 500 €	6,5 %
AUTRES RECETTES soit 380 000 €	5,5 %

Les **investissements ont atteint 1 816 400 €** de dépenses pour **1 258 300 € de recettes**. L'écart entre les dépenses et les recettes est simplement dû au retard d'exécution de certains travaux et n'impacte en rien la capacité d'investissement. Les investissements ont permis :

- **Travaux de sécurisation de voirie** pour mise en place de cheminements doux (Lamothe, Citon, Arcins, rte de Brun, 2ème phase de la RD10) ;
- **Installation de toilettes publiques** (Etang des sources, boulodrome) et d'un nouvel espace sportif (terrain paddle) ;
- **Éclairage public** (passage en LED de plusieurs rues et extinction de l'éclairage public nocturne) ;
- **Requalification de l'Ancien bourg** : effacement des réseaux ;
- **Lancement des travaux du pôle de pratiques artistiques** ;
- **Vidéo protection** - équipement des ronds-points d'entrée d'agglomération / zone activités ;
- **Sauvegarde du patrimoine communal** : acquisition du bâtiment « la gare » (la gestion du bail reste à la communauté de communes) ; aménagement de la terrasse de la salle des fêtes ; réfection mur de la sacristie – Église St Aubin.

- 1: Deuxième phase de mise en sécurité d'une voie douce le long de la route de Bordeaux
- 2: Réalisation d'un terrain de paddle
- 3: Poursuite de la concertation de Croix Marron et définition collective des plans de plantation et d'installation
- 4: Secteur boulodrome : installation de WC publics, fin des travaux d'extension du « Club house » (terrasse et bâtiment)
- 5: Création d'un parking allée de Bourdillet
- 6: Réalisation d'un cheminement piéton suite à des échanges le collectif de riverains
- 7: Réfection des sacristies de l'église
- 8: Poursuite des curages de fossés et hydrocurage
- 9: Mise en place de feux de récompense
- 10: Réfection de la toiture du tennis couvert
- 11: Etude sur la déperdition énergétique des bâtiments communaux
- 12: Rénovation de la salle de restauration des Arpèges
- 13: Extinction de l'éclairage public - équipement d'horloges sur les points lumineux
- 14: Lancement des travaux du pôle de pratiques artistiques

02 Budget 2024

En 2024, le souci d'une gestion resserrée et rigoureuse est maintenu. De nouvelles manières d'accompagner les budgets, ont été mis en oeuvre afin de faciliter le suivi et l'exécution budgétaire. De manière générale, le nombre de budgets annexes a été réduit et remplacé par des budgets forfaitaires afin de faciliter la lisibilité de l'exécution. La poursuite de la rationalisation des intervention, de la rigueur comptable, des montées en compétence pour assurer plus de mission en régie directe, sera assurée cette année encore.

Le bon résultat 2023 en excédent de fonctionnement (708 000 € contre une prévision de 350 000 €) permet d'alimenter la section d'investissement pour un montant total de 4 777 000 €. La section de fonctionnement s'élève à 3 673 000 € soit un budget total de 8 450 000 €.

Les grands investissements 2024 :

Travaux de l'ancien bourg : _____	578 160 €
Mobilité et sécurisation du ch. du stade : _	1 045 234 €
Maîtrise d'oeuvre et travaux - pôle de pratiques artistiques : _____	1 604 865 €
Lutte contre les inondations : schéma directeur des eaux pluviales, bassins d'orage, PCS : _____	120 000 €
Lancement du schéma vélo : _____	10 000 €
Finalisation du chemin de Lamothe - cheminement sécurisé et franchissement de la Pimpine : _____	50 000 €
Restructuration du restaurant scolaire : ___	200 000 €
Poursuite des remplacements des bornes incendie : _____	10 000 €



CHEMIN DE LAMOTHE : dernière phase en cours

La dernière phase du chemin de Lamothe sera réalisée en 2024. Pour organiser la continuité douce jusqu'à l'étang des sources, la mairie a acquis une partie de la parcelle adjacente afin de terminer le cheminement sécurisé. Un franchissement de la Pimpine fera également l'objet d'un ouvrage pour terminer cette liaison.

Les travaux seront menés hors emprise de la voirie communale, n'impactant pas la circulation du secteur.

**Budget alloué en 2024 :
50 000 €**

2024 un budget solide pour Latresne

Depuis plusieurs années, nous avons engagé une stratégie budgétaire claire : dégager, grâce à des efforts rigoureux de gestion, des marges de manoeuvre financière nous permettant d'engager un programme d'investissements conséquent et ambitieux en faveur de tous.

La réfection de nos salles communales et les projets d'aménagement de plusieurs quartiers de Latresne répondent avec cohérence aux besoins de nos concitoyens. Comme vous le savez, notre équipe doit composer, chaque jour et sur chaque dossier, avec un contexte extrêmement tendu.

Je suis heureux que nous passions, en cette année, des phases d'études aux travaux pratiques. Pour la majorité, c'est la concrétisation d'un travail intense mené en collaboration avec les associations, habitants et collectivités partenaires.



Ronan FLÉHO
Maire de Latresne



Point d'étape : PÔLE DE PRATIQUES ARTISTIQUES

Les travaux du pôle de pratiques culturelles et artistiques avancent à grands pas. L'objectif est de mettre l'outil à disposition de nos associations pour la rentrée 2025.

Les premières phases du chantier ont été mises en oeuvre : les fondations spéciales (micro-pieux) sont terminées et le gros-oeuvre est en cours, cette étape sera terminée fin mai.

L'intervention du charpentier/ couvreur est prévue à partir de la 2ème quinzaine de mai pour engager la dernière phase bâtiminaire. Le budget prévisionnel 2024 sera essentiellement destiné au paiement des travaux de gros oeuvre et de la maîtrise d'oeuvre.

Budget alloué en 2024 : 2 348 000 €

Subventions obtenues :

DSIL (Etat) : 530 000 €
Conseil départemental de la Gironde : 88 750 €
Fonds européens : 40 000 €

Subventions en cours d'instruction :

FEDER - programme complémentaire des Fonds européens : 400 000 €

ZOOM PROJETS 2024

SCHEMA VÉLO : premières étapes lancées

À deux pas de la métropole, le déplacement à vélo pour aller au travail ou faire les courses devient une évidence pour les Tresnais. Nos paysages vallonnés peuvent parfois nous décourager, mais le vélo électrique est une réelle alternative à la voiture pour les trajets utilitaires de proximités.

Nous voulons nous déplacer vite et bien en toute sécurité, aux meilleurs coûts, et sans embouteillages. Nous avons besoin de sobriété pour tendre vers une mobilité décarbonée. Ainsi, le vélo est une solution pour répondre à nos problèmes du quotidien et à nos questions de société.

7 km de voirie partagée sont proposées sur la commune de Latresne (voir plan). 30 arceaux proches des lieux de déplacements du quotidien sont programmés pour stationner les vélos en sécurité (voir plan).

Notre plan vélo est d'inciter au partage de la voirie en donnant plus de place aux modes de déplacements doux. L'inscription du sigle vélo au sol rendra nos chaussées praticables. Ces routes confortables par leur revêtement, rapides et cohérentes par leurs infrastructures sans ruptures sont un atout immédiat à moindres frais.

Nous devons adapter le code de la route à cette forme de mobilités. Les réglementations écrites des cyclistes sont très inférieures à celles des voitures. Même si certaines associations apportent des conseils avisés pour la sécurité des plus vulnérables, certaines agglomérations y vont de leurs propres initiatives et les routes départementales font aussi l'objet de nombreuses discussions.

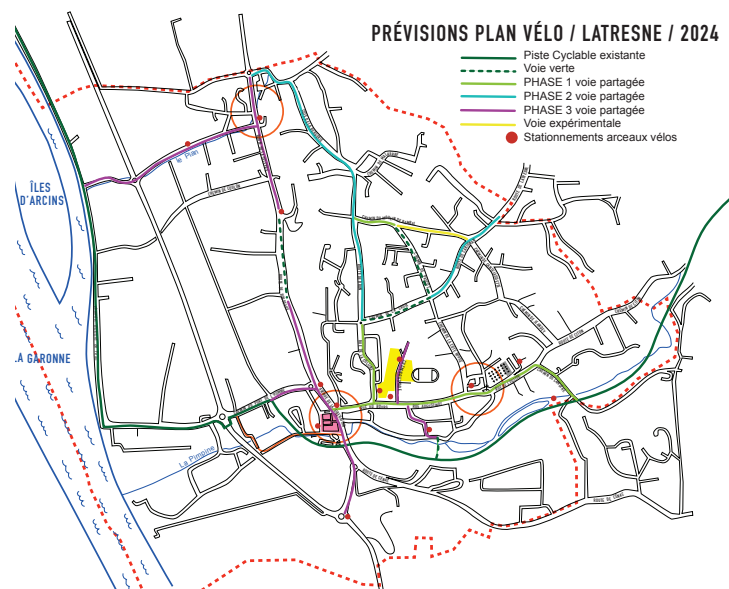
Après nos réflexions menées, la Fub, Vélo cité, le Céréma

ont permis de progresser et ont été des sources pour l'élaboration du schéma cyclable Tresnais.

Aussi, la communauté de communes a décidé de se lancer dans la conception de son « plan vélo » sur l'année 2024. Ce nouvel acteur, compétent et porteur pour nos projets prévoit une cartographie générale évolutive selon des logiques de priorités et aussi d'opportunités pour mailler au mieux l'ensemble du territoire.

Enfin, n'hésitez pas à nous rejoindre, une antenne Vélo cité a été créée pour les usagers de la bicyclette à Latresne et concourir à la réussite de cet objectif.

Au plaisir de circuler sur nos routes et de pédaler ensemble !



UN PROJET DU CCAS COLLABORATIF

Au vu des moments de joie que procurent tous les temps de rencontres intergénérationnels organisés, notamment durant la Semaine Bleue, l'envie de rassembler des habitants de la commune et plus largement du territoire, de tous âges, autour d'un projet parlant à toutes les générations était un souhait des membres du CCAS.

Ainsi est donc né ce projet collectif autour de la danse et de la musique, deux thématiques intemporelles. De beaux moments de partage et de création que vivent petits et grands lors de chaque rencontre et où l'intergénérationnel prend tout sens. Merci à tous les participants, aux associations et professionnels intervenants et à Sandrine Salier de l'Association Patrimoine en scène pour cette conception et la belle énergie insufflée.

Il n'y a pas d'âge pour explorer !

Le projet musique et danse mis en place par le CCAS de Latresne en est à son quatrième mois de vie. Depuis l'appel à participation, une quinzaine d'adultes, venus de tout le territoire, a répondu présent pour participer aux ateliers de ces deux disciplines. Ils ont été rejoints par les plus jeunes, créant une pyramide des âges de 7 à 87 ans.

Cette initiative, visant à rassembler des personnes de différentes générations à travers leur intérêt commun pour la musique et la danse, en combinant ces deux formes d'expressions, **souhaite proposer des temps de partage où chacun apprend l'un de l'autre, évolue sans contrainte pour le plaisir de se retrouver et de créer ensemble.**

Une fois par mois, les ateliers se déroulent sous la houlette de Charlotte Mellé, directrice de l'école de musique l'Art de la fugue et de Cecile Mutombo, professeure de danse à l'association Danse et Forme Attitude. Professionnelles,

musiciens amateurs, autodidactes de tout poil, danseurs de tous niveaux s'y côtoient dans une ambiance détendue donnant libre cours à la découverte, l'exploration et la créativité.

Percussions, cornets, accordéon ou youkoulélé travaillent ensemble à une composition musicale originale et ont enregistré il y a quelques jours, leur création au sein du studio mobile de la Rock School Barbey présent pendant 2 jours sur la commune. En parallèle, le groupe de danse explore des formes chorégraphiques nouvelles, chacun repoussant ses limites dans un esprit collaboratif simple et convivial.

Ces performances, capturées par Screen vidéo, feront l'objet, entre autre, d'une restitution filmée. A mi-parcours, tous ont déjà hâte de voir le résultat de cette aventure humaine et artistique ! **Rendu prévu pour le printemps / été 2024.**



ZOOM ANCIEN BOURG

Redonner une destination forte à cette centralité

Le projet de revalorisation de l'ancien bourg s'étend de la place Sainte-Quitterie, à la rue de l'église depuis son croisement avec de Chemin de Salvy et, plus loin, sa jonction avec la côte rouge. Il vise à redonner un caractère patrimonial et de centralité au secteur. Inscrit sur plusieurs exercices budgétaires, limitant l'impact financier sur une seule année, le projet a été co-construit afin de mener un aménagement durable et agile dans sa mise en œuvre.

Le programme d'aménagement consiste à redonner de l'espace aux abords de l'église, à désimperméabiliser et arborer la place, afin de redonner un caractère convivial à ce qui était le lieu central de Latresne, fut une époque.

La prise en compte des problèmes de stationnement des riverains a été considérée en planifiant le réaménagement du chemin de Salvy et des abords de la Résidence Autonomie « Les Arpèges ». Une vingtaine d'emplacements de stationnement supplémentaire sera ainsi disponible dans un rayon immédiat. Enfin, la mise en place d'espaces sécurisés dédiés aux déplacements doux a pour objectif d'apaiser la circulation entre le cimetière et le croisement avec la cote Rouge.



ASSOCIATION DE L'ANCIEN BOURG

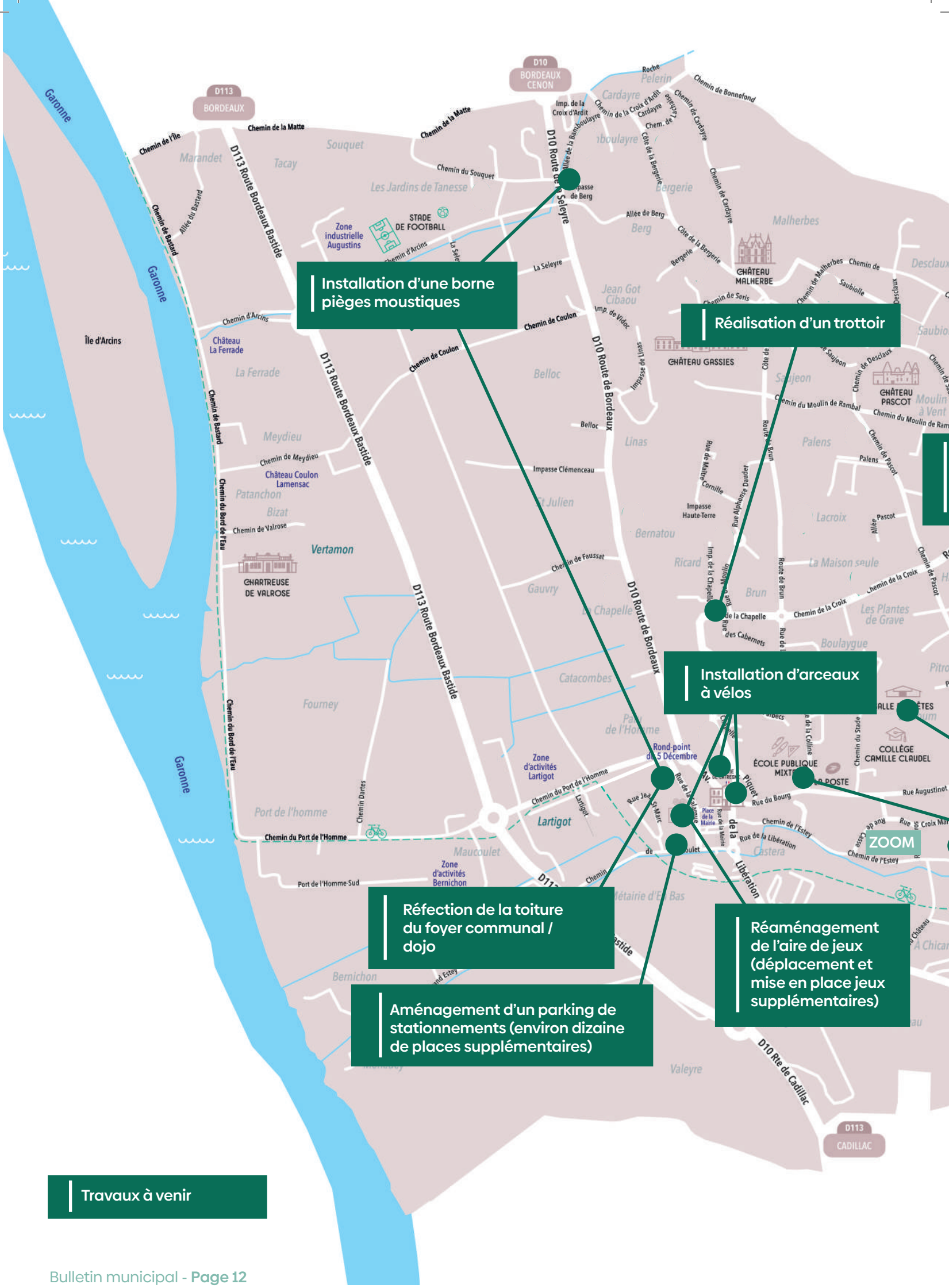
« La place Sainte-Quitterie, avec son église inscrite aux monuments historiques, est un lieu unique à Latresne qui donne à la commune son esprit de village et un ancrage avec son passé. Nous connaissons tous cette place, pour nous y donner rendez-vous, nous y arrêter quelques instants le temps d'une course, aller manger à « l'Eveil des sens » ou participer aux cérémonies commémoratives. Elle est essentielle dans nos déambulations quotidiennes, presque à en devenir invisible, ordinaire voire banale. La place a connu au fil des années de nombreuses transformations et nous nous réjouissons, avec les riverains, du nouveau projet porté par la commune pour redonner à cet espace son caractère originel, avec dans le même temps, un verdissement qui lui manque cruellement. Nous ne pouvions en effet nous satisfaire aujourd'hui de la mutation de cette place historique en voies de circulation routière ou en simple parking mal aménagé.

Le projet a déjà bien démarré avec l'enfouissement des réseaux et bientôt les premiers aménagements paysagers. Nous serons très attentifs aux évolutions à venir, car nous tenons chèrement à cette place, nous y habitons et savons l'attachement des tresnais à ce patrimoine.

Avec la municipalité, nous avons entretenu un dialogue constructif pour faire vivre et évoluer le projet au plus près des aspirations des habitants dans un équilibre, toujours délicat à trouver, entre la nécessaire tranquillité pour les riverains et le besoin de rendre la place centrale dans la vie de la cité, pour ses manifestations publiques ou festives. La sécurisation de la place, son verdissement et la préservation de son caractère patrimonial ont été au cœur de nos discussions et nous nous réjouissons de l'écoute et du rôle qui nous a été donné dans la construction de ce projet. Plusieurs réunions ont été organisées avec les élus et une contribution de plusieurs pages signée par la quasi-unanimité des riverains avait été adressée au Maire afin de faire valoir nos idées et nos souhaits d'évolution du projet. Nous nous félicitons de ce beau projet pour l'ancien bourg de Latresne, sur lequel nous ne pouvions qu'exprimer notre satisfaction globale. Plusieurs hypothèses de travail ont pu être définitivement abandonnées avec par exemple la suppression d'un bar extérieur ou d'une aire de pique-nique initialement envisagés. La question du stationnement sur la place a été le point le plus délicat à régler et nous disposons aujourd'hui de toutes les garanties permettant à la fois la poursuite d'un projet ambitieux et un stationnement plus maîtrisé aux abords et sur la place.

Les travaux actuels causent naturellement des nuisances peu confortables pour tous, et en premier lieu pour les riverains de la place, mais nous savons les objectifs poursuivis par le projet. Dans quelques mois, nous pouvons espérer une place rénovée, repensée, et pleinement intégrée dans le Latresne d'aujourd'hui. »

Manar ELOUAFI
Président de l'association du Vieux bourg de Latresne



Installation d'une borne pièges moustiques

Réalisation d'un trottoir

Installation d'arceaux à vélos

Réfection de la toiture du foyer communal / dojo

Aménagement d'un parking de stationnements (environ dizaine de places supplémentaires)

Réaménagement de l'aire de jeux (déplacement et mise en place jeux supplémentaires)

Travaux à venir

Carte des travaux

ZOOM

CROIX MARRON : AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET CONCERTATION POUR UN NOUVEL ESPACE PARTAGÉ

En 2021/2022 la municipalité a confié au collectif 3 tiers la mission de recenser les attentes des habitants en terme d'espaces communs, d'aménagement de la commune, de manifestations...

Le site de Croix Marron, espace public de 4 000 m² a fait l'objet de suggestions quant à l'utilisation de l'espace (jardin partagé, jeux enfants, espace de foot, végétalisation, mise en place de mobiliers supplémentaires, tables de pique-nique, de ping pong...).

En novembre 2022, **tous les riverains de croix marron ont été conviés à participer à une réflexion sur les améliorations à apporter ou non à ce lieu**, avec le soutien professionnel de Laure Priou, ingénieure horticole.

Après le temps nécessaire à l'explication de la démarche, l'importance de la concertation, la nécessité des compromis ; des craintes et revendications ont été exprimées quant au bruit et aux nuisances que générerait une fréquentation accrue de cet espace. Il ressort alors de ces échanges que les riverains tiennent à l'espace vert Croix Marron et ne souhaitent pas que ce lieu devienne « *trop attractif* » par rapport aux autres quartiers.

Ils tiennent au calme et au côté nature de ce lieu, où la « *liberté est laissée à la nature* » selon leurs mots. Personne n'est contre la réflexion paysagère d'augmenter les arbres et arbustes, en revanche, les idées de mobilier sont plus controversées, comme la table de ping pong, la table de pique-nique ou encore le boudrome.

Des craintes essentiellement dûes au manque de respect de l'aire de jeux des plus petits et des usages bruyants. **Les riverains présents partagent l'idée d'événements ponctuels sur le lieu**. En août 2023 le comité de pilotage a étudié la proposition de Laure Priou.

AVANT



PROPOSITION



RÉALISÉ



Les objectifs partagés pour Croix Marron sont :

- **Sécuriser les jeux de ballon** (football) par une barrière girondine le long du chemin de l'estey,
- **Créer des jeux pour les adolescents** (table de ping-pong, jeux de quille ou de boules...) et ainsi éviter qu'ils monopolisent l'espace jeux des moins de 10 ans,
- **Tracer un circuit sécurisé pour l'apprentissage du vélo et draisienne** pour les petits,
- **Maintenir des espaces libres et nature**,
- **Ombraer les jeux d'enfants** (deux tulipiers de Virginie non indiqués sur le plan vont compléter les trois arbres en place),
- **Restructurer les espaces végétalisés** : plantation d'arbres, prairie fleurie, cabane végétale en osier, sentier des senteurs
- **Identifier les arbres et plantes par des panneaux pédagogiques** (en cours)
- **Equiper l'espace** (toilettes sèches, poubelles et distributeur sacs « crotte de chien »)

Un jardin est un espace vivant appelé à évoluer, à vous d'en faire usage et de nous transmettre vos suggestions

Installation d'une couverture de terrasse du local associatif du Côteau

Création d'un parking au cimetière (allée de Bourdillet) en bicouche

Réfection de la porte de l'église Saint-Aubin

Installation d'arceaux à vélos

Croix marron : aménagements paysagers

1

RDV tresnais 2024

..... MAI



Mai
Vendredi 31

Réunion d'information - SEMOCTOM

Salle de la médiathèque en présence du Président et de la Directrice Générale du SEMOCTOM, de l'équipe municipale. Information sur le dispositif « En100ble »

Présentation du dispositif

Le programme En100ble va modifier notre système de gestion des déchets. Il est le fruit d'une large concertation du territoire et du travail d'un panel de citoyen.ne.s et a permis de définir collectivement des solutions acceptables de réduction des déchets.

Un déploiement progressif autour de 3 leviers clés :

1. Réduire les déchets du quotidien
2. Réduire les déchets occasionnels
3. Mener des actions de prévention

Venez rencontrer les équipes pour connaître l'organisation concrète que va prendre le programme En100ble dans votre quotidien

19h - Salle d'exposition Médiathèque.

Mai
Samedi 25

Grande ramasse citoyenne

Le Conseil participatif s'associe à l'association Laramasse verte pour une journée de ramasse citoyenne.

Programme :

10h : Balade SIETRA et ramasse de déchets autour des cours d'eau de Latresne - rdv devant le Château de la Salargue muni de poches poubelles, gants et/ou pinces.

12h30 : Auberge espagnole.

14h : Ramasse dans les quartiers de la commune - par équipe.

17h : tri, pesée collective, goûter et concert L Project

*Avec la participation du SEMOCTOM, du SIETRA
Organisé par le Conseil participatif de Latresne,
Laramasse Verte
Soutenu par la Mairie de Latresne*

..... JUIN

Juin
Dimanche 02

Festival Jazz 360 à Latresne

Latresne accueille le festival Jazz 360 à l'étang des sources pour une après-midi bucolique et musicale, Jazz & Vélo, deux concerts à Latresne

16h : l'atelier Jazz du Conservatoire d'Agen

17h30 : Benjamin Bobenrieth quartet «Travel»

Gratuit - ouvert à tous

Juin
Vendredi 07

Théâtre dans les jardins de la Salargue

Pièce de théâtre « Prendre le temps de vivre », Une création poétique du théâtre des atroupés du dire, à partir des poèmes de Bernard VIMOND et Philippe LOZE. **19h30, jardins de la Salargue**

Juin
Samedi 08

Conte en musique !

La médiathèque et l'école de musique vous proposent de découvrir l'histoire du « Goéland qui fait miaou ». Les aventures d'un bébé goéland... Du danger ! De l'amitié et de belles rencontres ! Une histoire en musique pour toute la famille.

Tout public - Médiathèque, 10h30

Juin
Dimanche 09

Élections européennes

Salle des fêtes - ouverture des bureaux : 08h / fermeture : 18h. Pièce d'identité obligatoire pour voter

Juin
Mercredi 12

Spectacle de théâtre

Par les enfants de la Cie du Théâtre Épicé

Juin
Samedi 16

Vide-grenier

Le comité des fêtes organise son vide-grenier : rendez-vous au stade stabilisé (secteur salle des fêtes) - Inscription via HelloAsso

Juin
Vendredi 21

Rencontre / dédicace

Sandrine Biyi viendra parler de la place des femmes dans la société à travers ses deux derniers romans : la nuit des femmes et l'héritage de Violette Pinkerton. Entrée libre et gratuite, **18h Médiathèque.**

Juin
Samedi 22

Feux de Garonne

Une soirée conviviale en bord de Garonne.

Restauration (Toto lé la - cuisine créole & La liégeoise : gaufres sucrées et salées) ou pique-nique sur place, concert : Kalaganta, feux d'artifice. **Concert dans le cadre des Scènes d'été en Gironde**

Ouvert à tous - **A partir de 19h30**



Juin
Samedi 29

Conte musical - Maman Baleine

Une immersion à ciel ouvert pour babillages et violoncelle, du premier son aux premiers mots, de la première caresse à la première exploration. Quand son Baleineau naît, Maman Baleine l'accompagne à la surface de l'eau, pour qu'il prenne sa première respiration. De l'eau à l'air, de l'air à l'eau, Baleineau peu à peu s'aventure jusqu'au bateau, bondit toujours plus haut vers l'Oiseau, et s'il se perd, Maman Baleine le rejoint sans trop tarder pour le cajoler et le rassurer.

A partir de 3 mois - Médiathèque, 10h30
Spectacle dans le cadre des Scènes d'été en Gironde

..... JUILLET

Juin
Samedi 06

Latresne en fête

Le comité des fêtes propose une soirée festive à Latresne : marché gourmand, concerts, pour un moment de convivialité à partager. Buvette et restauration sur place.

Place de la mairie - A partir de 18h



Juillet & août

L'été à la médiathèque

Enquête immersive et interactive ! La cour des contes.

Mène l'enquête. Qui en voulait à Blanche-Neige ? Blanche-Neige a été tuée ! Le prince Philippe nous met au parfum illico. Non seulement le drame est épouvantable, mais les personnages se retrouvent au chômage, faute de conte... Il faut trouver le coupable !

Ce sont les nains qui vont s'y coller. Les nains ? Des inspecteurs et inspectrices de petite taille, mais de grande sagacité : tous aux manettes !

Pochettes-surprises.

Les bibliothécaires ont concocté pour vous un choix de livres, CD, DVD pour faire des découvertes tout l'été !

D'autres temps forts à venir

EXPOSITION EN PARTENARIAT AVEC HANDIVILLAGE

Rencontres autour de créations par les résidents du foyer Handivillage de Camblanes-et-Meynac. Une exposition pour échanger sur la diversité, l'inclusion et les handicaps.

- Date à venir

PATRIMOINE EN SCÈNE À LATRESNE

Une nouvelle édition de Patrimoine en scène viendra mettre en lumière et en musique l'Histoire de la commune à travers l'expression artistique -

- Vendredi 20 septembre, à partir de 20h

CONCERT DE NOUGARO À NOUGAYORK

Le Centre Communal d'Actions Sociales s'associe au groupe de travail culture et à l'association Les Choraleurs de Quinsac pour un concert qui reprend les classiques - et moins classiques - de l'œuvre de Claude Nougaro, 20 ans après son décès. Chorale, comédien, groupe de jazz et conteur viennent mettre en scène la carrière de l'artiste.

Spectacle dans le cadre de la semaine bleue.

- Vendredi 22 novembre, en soirée

Tribune Latresne Naturellement



Place Sainte Quitterie

Pourquoi cette proposition d'aménagement, pour un coût exorbitant de près de 900 000 € ?

Dans les projets 2023 de la majorité municipale figure en proposition pour une première tranche de travaux, la dissimulation des réseaux, le déplacement du monument aux morts (abandonné depuis), la suppression des grilles de clôture de l'église.

La première étude dont nous avons eu connaissance en février 2023 avait un périmètre bien différent que celui présenté dans le permis d'aménager déposé le 6 novembre 2023 et qui inclut des parcelles privées.

Le premier projet a été retoqué par l'architecte des Bâtiments de France.

Notre principale interrogation : pourquoi cet aménagement. Ce n'est pas une priorité pour la commune et son coût est démesuré. Au dernier Conseil Municipal du 4 avril 2023, nous avons voté contre l'allongement d'une année de l'autorisation de programme jusqu'en 2026.

Une étude sérieuse devrait être faite en intégrant en priorité la restauration pour valorisation de l'église, le mur de clôture, prendre en compte le stationnement, sans oublier les riverains, les besoins pour les cérémonies civiles et religieuses.

Toujours en instance et pas de perspective pour la remise en état du mur du cimetière : en effet la majorité municipale vient de découvrir qu'il faudrait temporairement déplacer des tombes pour effectuer les travaux nécessaires. Que de temps perdu.

Nous restons vigilants et sommes toujours à votre écoute.

Vos élus Latresne Naturellement

Jérôme VERSCHAVE
Frédérique CONSTANS
Jean-Christophe SAURIAC
Sylvie ESCOFFIER
Jean-Claude POINTET

jerome.verschave@mairie-latresne.fr
frederique.constans@mairie-latresne.fr
jc.sauriac@mairie-latresne.fr
sylvie.escoffier@mairie-latresne.fr
jc.pointet@mairie-latresne.fr

06 20 35 79 83
06 08 28 49 37
06 12 94 64 20
06 89 99 91 85
06 77 84 93 11



Latresne

Mairie de Latresne

1 avenue Jean Balde
33 360 LATRESNE
Tél: 05 57 97 02 70
Courriel: mairie@mairie-latresne.fr

Journal d'information printemps 2024
Direction de la publication : Céline GOEURY et Ronan FLEHO
Création : Céline GOEURY
Impression : Imprimerie Korus
Bulletin imprimé dans le respect de l'environnement

Heures d'ouvertures

du lundi au jeudi : 9h00/12h00 - 13h30/17h30
le vendredi : 9h00/12h00 - 13h30/17h
le samedi : (hors vacances scolaires) : 9h00/12h00